

# Rapport de gestion 2009

## Dicastères Mme Pascale Fischer

### AFFAIRES SOCIALES

#### Enfance

##### ▪ **Le Réseau d'Accueil des Enfants de Grandson et Environs (RAdeGE)**

Deux communes ont rejoint le RAdeGE, soit Bonvillars et Fiez, ce qui porte le nombre de communes adhérentes à 13.

Le nombre de places à disposition des enfants de nos communes est de 73, soit 37 en préscolaire et 36 en parascolaire pour une population de 7'500 habitants.

##### ▪ **La Fondation Grandsonnoise d'Accueil de l'Enfance**

Le **Papayou** peut accueillir 10 bébés et 7 trotteurs de 0 à 30 mois. 90% du potentiel est utilisé à ce jour. Le **P'tit passage** offre 20 places aux enfants de 2 ½ à 4 ½ ans, dont 90% sont occupées.

**L'Apresscool** accueille 24 enfants pour le temps hors école. 75% des places sont utilisées.

**La Parascole** est située à Montagny-près-Yverdon et propose 12 places d'accueil aux écoliers de l'arrondissement. Actuellement, cette Unité d'Accueil pour Ecoliers fonctionne encore à bas régime. Les enfants y viennent principalement prendre le repas de midi.

Le jardin d'enfants **Les Petits Loups** accueille 18 enfants sur deux matinées, pour un moment de socialisation.

L'ensemble des structures emploie 15.89 Equivalents Plein Temps, soit un total de 23 collaborateurs. 12 personnes sont au bénéfice d'une formation dans le secteur de l'éducation, deux sont auxiliaires et deux employées assurent l'entretien des locaux. La direction est assumée par Mme Brigitte Bourgeois. Six apprentis, soit deux par année de formation, y sont engagés. Nous avons la chance de compter sur trois collaborateurs masculins, soit deux éducateurs et un apprenti. La masse salariale annuelle se monte à CHF 810'000.-.

Le jardin situé derrière le Papayou a été entièrement repensé. Un parcours de motricité ainsi que des jeux adaptés aux tout-petits ont été aménagés sur une surface amortissante. Nous avons bénéficié d'un soutien financier de CHF 20'000.- de la Fondation Bourgeois.

### DOMAINES ET PORT

#### Jardins communaux

La gestion des locations a permis d'attribuer des parcelles à de nouveaux intéressés. Un certain nombre d'entre elles a été partagé en deux de manière à satisfaire plus de personnes en attente.

La liste d'attente ne comporte plus que quinze noms dont deux grandsonnois.

## Terrains de sport

### ■ **Football**

Le plan de fumure est régulièrement suivi par le Service des Travaux et un sursemis avec placage de certaines zones dénudées a été réalisé par une entreprise spécialisée. Les terrains

donnent actuellement satisfaction aux utilisateurs. Une analyse de l'alimentation électrique de l'éclairage des terrains a été demandée pour cause de déficience.

### ■ **Bicross**

Le projet d'agrandissement est mené par le club issu de la fusion des Grandsonnois et des Yverdonnois. Le réaménagement des installations devrait voir le jour en 2010. Il se pourrait que cet agrandissement et cette mise en conformité fassent également l'objet d'un travail commun avec la Municipalité d'Yverdon-les-Bains et qu'un projet régional voie le jour.

### ■ **Skate parc**

Des discussions ont été engagées avec la Municipalité d'Yverdon-les-Bains afin de pouvoir mener à terme un projet commun. La vision régionale permet d'atteindre une masse critique intéressante et de développer des synergies plus riches. Nous avons bon espoir que ce skate-parc se réalise en 2010.

## Places de jeux

En octobre dernier, une visite de toutes les places de jeux de la commune a été effectuée avec M. Delessert, collaborateur du Service des travaux en charge de ce secteur. Nous avons établi une liste des tâches d'entretien à effectuer selon un ordre de priorité visant la sécurité, l'entretien et l'intérêt ludique. De nombreux jeux en bois datent d'une quinzaine d'années et ont besoin de grosses réparations, d'autres places nécessitent un complément d'implantation. Nous avons aussi constaté qu'il y avait peu de jeux pour tous petits. Des sièges de balançoire pour bébés ont été commandés. Il n'y a pas non plus d'installations convenant aux adolescents ou grands enfants et des jeux pour cette tranche d'âge. Il est donc prévu d'équiper la plage du Pécos II pour eux.

## Plages

La Municipalité poursuit son programme de qualification des rives et des plages.

### ■ **Pécos I**

Le nouvel aménagement de la plage est bien utilisé. Il faudra dorénavant que le circuit d'eau soit ouvert dès le début des vacances de Pâques car déjà à ce moment, l'espace de jeux est très fréquenté.

Le dépôt des limons en bord de rive est un problème récurrent. Il avait été décidé d'en entreprendre le curage tous les deux ans pour des raisons de coût. Le traitement ne peut être que symptomatique puisque nous n'avons pas de prise sur ce phénomène. Au vu du coût devisé à CHF 40'000.- cet hiver, ce curage ne sera probablement plus réalisé et cette plage abandonnée en tant qu'espace de baignade.

Avant de se résoudre à prendre cette décision, la Municipalité a accepté qu'une étude prospective explore toutes les options visant à apporter une solution à cette problématique. Une jeune professionnelle de l'environnement, stagiaire au sein du bureau Impact Concept, a mené une analyse approfondie de la question afin que des options puissent être proposées à la Municipalité. Cette étude est encore en cours mais il semble à ce jour que la seule possibilité de maintenir un espace de baignade serait de créer une zone aquatique

fermée avec une circulation d'eau du lac purifiée et oxygénée par des plantations telles que massettes et roseaux.

Cette étude va se poursuivre en 2010 de façon à pouvoir quantifier les investissements nécessaires et prendre dès lors la meilleure décision possible en toute connaissance de cause.

#### ■ **Pécos II**

Cet automne, cette plage a fait l'objet d'une réflexion globale pour savoir quels équipements seraient à y implanter pour la saison prochaine. L'option d'un aménagement destiné à des "grands" a été retenue et la commande de jeux effectuée sur le budget annuel. L'édicule sanitaire sera également transformé ainsi que le terrain de beach-volley.

#### ■ **Plage des amoureux**

Les bancs et aménagements défectueux ont été retirés.

#### ■ **Plages de poche**

Ces espaces ont été beaucoup utilisés sans dérapages annoncés. Les clôtures et portillons ont été abîmés pour certains par des voitures en manœuvre. Ces dégâts seront réparés pour la saison prochaine.

#### ■ **Plage de la Merveilleuse**

L'aménagement de cet espace a dû être interrompu parce que le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains devait procéder à d'importants travaux de mise sous alarme de ses installations. Il a dès lors entrepris une analyse de son processus de chloration de l'eau et décidé de changer de système. Dès 2010, la désinfection de l'eau ne se fera plus par chloration gazeuse mais par javellisation. Ceci requérant la transformation complète des installations, il était préférable que l'ouverture de l'espace au public advienne à la fin des travaux. Les clôtures sont stockées chez le fournisseur.

### Port

■ **Aménagement et travaux** : la modernisation de l'ancien port ayant été refusée par le Conseil communal, nous avons procédé au gré des urgences.

- Le ponton en caillebotis, malmené par la bise en bout d'estacade G/H, a été remplacé par un ponton flottant PorAlu, semblable à l'équipement du nouveau port.
- Le dragage du chenal d'accès a été réalisé en janvier dans le but de permettre enfin aux plus grands bateaux l'accès à la grue et à la pompe fécale. Les résultats n'ont pas donné satisfaction parce que le dragage était impossible avec l'amarrage au sol. Un changement de ces amarrages sera réalisé en hiver 2010.
- La disposition des places d'amarrage a été repensée de manière à en dégager de nouvelles. Celles-ci, ainsi que les places libérées par des résiliations, se font dans l'ordre de la liste d'attente.
- Un nouveau bateau a été acheté, plus souple et maniable que le précédent qui a pu être facilement revendu.
- Le faucardage a été réalisé à deux reprises pendant l'été. Nous nous sommes à nouveau adressés à l'entreprise de Morat en attendant qu'une faucardeuse efficace soit disponible sur notre petit lac. Chaque intervention coûte CHF 4'000.-.

#### ■ **Organisation du travail** :

- Garde-port : Mme Nathalie Graber ayant demandé une diminution temporaire de son taux d'activité, les tâches portuaires ont été organisées un peu différemment. Elle a travaillé cette année à raison d'un 45% annualisé, soit 10% pendant l'hiver et 75% en

pleine saison estivale. Charge à elle d'assurer l'entretien général des installations portuaires et de la capitainerie, l'accueil des locataires et des visiteurs ainsi que la perception des nuitées, l'organisation des nettoyages et la gestion administrative.

- Garde-port auxiliaire : M. Serge Jordan a assuré la prestation des heures dégagées par la diminution du taux d'activité de Mme Graber, soit 60 heures, dévolues au remplacement des absences de la garde-port, l'aide pour les tâches techniques et nécessitant plus de force physique.
- Ecoliers : par tranche hebdomadaire, les "jobistes" assument l'entretien quotidien des sanitaires (WC public et douches) pendant la saison estivale et prêtent main forte au faucardage manuel. Ils sont présents deux heures le matin six jours par semaine.
- Le concierge de la salle des Quais entretient les sanitaires en dehors des mois d'été.
- Le Service des travaux assure le balayage mécanique de la digue A et du radier ainsi que la vidange des poubelles dans l'enceinte du port. Il a également largement participé à l'évacuation des algues.

#### ■ **Evaluation du fonctionnement :**

La saison d'été 2009 fut difficile. Une très forte poussée d'algues, combinée à une disponibilité restreinte de la garde-port (allaitement) et de plus arrêtée à 50% suite à un accident à mi-août, c'était un peu beaucoup !

Ayant reçu plusieurs plaintes et témoignages d'insatisfaction de la part d'utilisateurs et surtout du Cercle de Voile de Grandson, la Municipalité a entamé une réflexion approfondie sur ce poste et sur l'organisation de la saison 2010. L'analyse est en cours.

### **Les Grandsonnaz**

#### ■ **Grandsonnaz-Dessus :**

Un diagnostic complet de l'alimentation électrique et de l'installation a été réalisé et a permis de constater que tout devait être corrigé, conséquence d'années de bricolage et d'interventions au coup par coup et dans l'urgence. Des lacunes en termes de sécurité et d'efficacité ont pu être mises en évidence. Les travaux de mise en état se feront par tranche en fonction du budget. Cette année, des travaux ont été réalisés pour CHF 18'000.-.

Un nouveau poêle à bois a été installé en remplacement de celui dont la vitre a sauté à plusieurs reprises.

#### ■ **Grandsonnaz-Dessous :**

La Société d'Alpage a engagé une nouvelle équipe d'exploitation soit un fromager et deux vachers. Ce changement de personnel a impliqué de nouvelles demandes en termes d'équipement et de nombreux investissements ont été consentis. Pompe et bassin à petit lait, filtre à UV, etc.

#### ■ **Plan de gestion intégrée :**

Ainsi qu'annoncé dans le préavis n°485, une étude concernant la gestion de l'ensemble de l'exploitation d'estivage et la mise en valeur de ce patrimoine est à l'étude. Le dossier devrait être soumis au Conseil communal en 2010.

La première étape, soit la remise en état des adductions d'eau et le doublement de la capacité de rétention de l'étang, a été acceptée par le Conseil et les travaux sont programmés. Nous espérons ainsi résoudre l'épineux problème de pénurie d'eau pour le bétail, encore rencontré cette année.

## FORÊTS

### Le Groupement des triages forestiers du 7<sup>ème</sup> arrondissement

#### Exploitation de coupe

Possibilité normale : 950 m<sup>3</sup>t. au tarif par année, soit 450 m<sup>3</sup>t. de résineux et 500 m<sup>3</sup>t. de feuillus

Possibilité de réserve : Bois de pâturage, 200 m<sup>3</sup>t./ an  
Grèves, 100 m<sup>3</sup>t./ an

Exploitations 2009 : 186 m<sup>3</sup> de résineux et 467 m<sup>3</sup> de feuillus (normales)  
350 m<sup>3</sup> de résineux et 420 m<sup>3</sup> de feuillus (réserves)

<b>Bois de Lily</b>	Martelage 82 m <sup>3</sup> de chêne et 15 m <sup>3</sup> de résineux, réalisation de vieux chênes pour dégager le rajeunissement naturel.
<b>Grandsonne-Dessus</b>	Martelage 350 m <sup>3</sup> de résineux, éclaircie normale avec création de petites clairières pour favoriser le rajeunissement naturel de résineux.
<b>Le Préal</b>	Martelage 158 m <sup>3</sup> de feuillus, surface traitée 1,7 hectare. Eclaircie de jeune futaie de hêtres.
<b>La Râpe</b>	Martelage 67 m <sup>3</sup> de hêtre et 32 m <sup>3</sup> de résineux, dégagement d'un sous bois de sapins d'avenir et exploitation de vieux épicéas.
<b>En Recreux/Râpe</b>	Martelage 139 m <sup>3</sup> de résineux, exploitation d'une jeune futaie bostrychée et nombreux arbres cassés par la neige. Peu de valeur économique et danger de propagation du bostryche.
<b>Sous-Repuis</b>	135 m <sup>3</sup> de feuillus, 84 tiges. Réalisation de la forêt existante pour régénération, dégagement de la vue pour les propriétaires sis sur le plateau supérieur et résolution des problèmes de stabilité, tant pour les CFF que pour les usagers des grèves.
<b>Bellerive</b>	420 m <sup>3</sup> de peuplier pour 127 pièces. Coupe terminée en décembre 2008 mais la vente des bois s'est terminée à l'automne 2009.

#### Soins culturaux

<b>Préal</b>	1. Gaulis de châtaigniers, douglas et mélèzes, dégagement par élimination des concurrents naturels.	176 ares
	2. Eclaircie de perchis d'épicéas.	50 ares
<b>Grandsonne-Dessus</b>	Soins jardinatoires en dégageant les jeunes épicéas d'avenir et en créant des trouées sur les souches où pousse le rajeunissement de résineux.	540 ares
<b>Bois de Lily div. 208</b>	1. Eclaircie de perchis suite à la neige lourde, nombreux arbres cassés ou renversés.	96 ares
	2. Soins aux fourrés de chênes et enlèvement des protections contre le gibier.	123 ares
	3. Clôture de protection contre l'abrouissement par le gibier du semis de chênes présent en abondance.	56 ares
	4. Soins aux fourrés de chênes et enlèvement des protections contre le gibier.	43 ares
<b>Champ-Clément div. 207</b>	Dégagement du fourré de cerisiers et d'épicéas.	31 ares